



Le travail qui nous motive en 2003 est directement fondé sur les principaux résultats obtenus à la fin de l'année dernière.

Le Comité du patrimoine mondial a clairement précisé quels devaient être nos objectifs. Nous devons veiller à renforcer la crédibilité d'une Liste du patrimoine mondial représentative et géographiquement équilibrée, en travaillant à améliorer la conservation effective des biens du patrimoine mondial. Pour mettre en place des mesures efficaces de renforcement des capacités, nous poursuivons notre mission d'assistance à la préparation de propositions d'inscription sur la Liste. Et dans le domaine essentiel de la communication, nous cherchons encore à mieux sensibiliser l'opinion publique.

Pour répondre à toutes ces attentes, nous avons conçu plusieurs outils. Comme l'a montré le Congrès d'experts de Venise, le domaine en pleine expansion des partenariats avec le secteur privé va nous permettre d'avancer plus rapidement. Nous consolidons aussi notre activité technique par l'intermédiaire d'un ensemble de programmes (comme les programmes régionaux axés sur l'Afrique) et de nouveaux partenaires, en associant par exemple tourisme et conservation.

Tout en allant de l'avant, nous devons continuer à réformer nos méthodes de travail et nos procédures, les mettre définitivement au point et les appliquer. Il nous faudra travailler avec le Comité et les organes consultatifs pour finaliser la révision des *Orientations*, en tenant compte de la nécessité de clarifier certaines questions, préciser notamment les procédures d'inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

A cette époque de l'année, le Centre du patrimoine mondial reçoit beaucoup de propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, certaines provenant de pays n'ayant pas de sites inscrits. Il y a maintenant deux ans que le Comité a décidé de limiter à trente le nombre des propositions d'inscription. Nous travaillons avec le Comité, les organes consultatifs et les Etats parties à améliorer la qualité des propositions d'inscription, à fixer les limites des sites et enfin à mieux assurer leur protection.

Nous serons tous heureux de travailler avec vous pendant cette nouvelle année !

Francesco Bandarin, Directeur du Centre du patrimoine mondial

« C'est le moment de travailler ensemble à prévenir les conflits en développant nos connaissances interculturelles et inter-religieuses pour favoriser la diversité culturelle. Le patrimoine culturel peut maintenant être un vecteur de développement économique, spécialement dans les sociétés fragiles. »

José Maria Ballester, Directeur de la Culture pour le Patrimoine culturel et naturel au Conseil de l'Europe, au Congrès d'experts Patrimoine mondial 2002 : héritage partagé, responsabilité commune, en novembre 2002 à Venise, Italie.

- 1 Editorial - Francesco Bandarin**
Directeur du Centre du patrimoine mondial
- 2 Accord de coopération avec le gouvernement belge**
Barrage en Irak
Entretien avec l'Ambassadeur de l'Inde
Entretien avec l'Ambassadeur d'Afrique du Sud
Etablissement de rapports périodiques en Asie-Pacifique
UICN : 5^e Congrès mondial des Parcs
- 3 «Patrimoine partagé, responsabilité commune» vu par l'Ambassadeur d'Italie**
Patrimoine moderne des Amériques
Décès de cinq défenseurs de la nature en RDC
Patrimoine mondial en péril
- 4 Pour en savoir plus**
Qui fait quoi ?
Calendrier

Accord de coopération avec le gouvernement belge

Le 28 novembre 2002, le gouvernement belge et le Centre du patrimoine mondial ont signé un nouvel accord de coopération pour faire mieux appliquer la Convention du patrimoine mondial.

Aux termes de cet accord, les Services fédéraux belges des affaires scientifiques, techniques et culturelles (SSTC) doivent allouer un budget annuel de 150 000 euros de 2003 à 2007 pour de la recherche sur la mise en œuvre de la Stratégie globale et de l'assistance technique pour améliorer les moyens d'information sur la conservation des sites ou de nouvelles propositions d'inscription. Il est aussi prévu de financer des activités de sensibilisation à la conservation et aux dangers qui menacent le patrimoine mondial.

Les SSTC lancent parallèlement un projet biennal de création d'une base de données pour le suivi des cinq sites du patrimoine mondial en République démocratique du Congo (RDC), inscrits sur la Liste

du patrimoine mondial en péril. Le projet prévoit une cartographie de base des cinq sites, une analyse des modifications de la végétation dans des lieux précis, et une base de données intégrant les données spatiales sur le suivi écologique rassemblées sur le terrain, ainsi que les résultats des recensements de faune sauvage. La recherche scientifique sera menée dans deux universités belges : l'Université de Gand et l'Université catholique de Louvain-la-Neuve.

Le projet sera mené en étroite collaboration avec l'Institut congolais pour la conservation de la nature et plusieurs ONG de protection de la nature actives en RDC. Ce projet complète d'autres travaux du Centre du patrimoine mondial financés par la Fondation des Nations Unies et la Direction générale belge de la coopération au développement pour protéger les sites du patrimoine mondial de RDC menacés par le conflit armé. Une fois terminé, ce projet permettra de tirer des conclusions sur la manière d'intégrer les nouvelles technologies de télédétection aux activités de suivi sur le terrain pour améliorer la conservation du patrimoine mondial.



Participants à l'atelier de Hanoi

Etablissement de rapports périodiques en Asie-Pacifique

Le Centre du patrimoine mondial et la Commission nationale vietnamienne pour l'UNESCO ont organisé un atelier sur la préparation de rapports périodiques régionaux de synthèse sur les biens du patrimoine naturel et mixte d'Asie et du Pacifique. Cette réunion s'est tenue du 20 au 22 janvier à Hanoi, Viet Nam, avec le soutien financier du Comité du patrimoine mondial, des Ministères vietnamiens de la culture et de l'information et des affaires étrangères. Elle a réuni des participants d'Australie, Chine, Inde, Indonésie, Japon, Nouvelle-Zélande, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam, ainsi que des représentants de l'UICN, du Centre du patrimoine mondial et des bureaux régionaux et nationaux du patrimoine mondial à Jakarta et Hanoi.

L'objectif de l'atelier : préparer le Rapport régional de synthèse établi à partir des rapports périodiques nationaux présentés par les Etats parties. Les débats ont traité de l'établissement du Rapport régional de synthèse et des mesures à prendre pour la participation permanente des Etats parties à ce Rapport. Les représentants des Etats parties ont fourni des informations et apports très utiles pour la rédaction du texte. Les participants ont aussi étudié et approuvé le contenu et la structure du Rapport, qui doit être présenté au Comité du patrimoine mondial à sa 27^e session à Suzhou, Chine, en juin 2003.

Les actions complémentaires à mener dans les six ans à venir ont été définies, ainsi que des recommandations précises destinées au Comité du patrimoine mondial sur l'application de la Convention du patrimoine mondial dans cette région. L'atelier a aussi traité du renforcement des capacités et des activités de formation en matière de patrimoine naturel et d'aires protégées, en prévision du Congrès mondial des Parcs de septembre 2003.

UICN 5^e Congrès mondial des Parcs

Le 5^e Congrès mondial des Parcs de l'UICN se tiendra du 8 au 17 septembre 2003 à Durban, Afrique du Sud. Le Centre du patrimoine mondial participe activement à la planification et à la préparation de l'un des thèmes transversaux du Congrès : le patrimoine mondial.

L'objectif du Congrès mondial des Parcs de l'UICN, qui se réunit tous les dix ans et constitue la principale tribune mondiale pour les aires protégées, est d'assurer une meilleure prise de conscience mondiale de la question.

Le Congrès attend quelque 2 500 participants qui discuteront des dernières avancées en matière d'aires protégées. Il devrait adopter «l'Accord de Durban», brève déclaration commune de politique générale sur les aires protégées au XXI^e siècle. Il est aussi prévu de publier un manuel de l'utilisateur avec études de cas, meilleures pratiques et mesures recommandées, à partir des principaux ateliers et thèmes transversaux (Patrimoine mondial, Aires marines protégées, Communautés et questions d'équité). Les débats traiteront des questions de gouvernance des aires protégées et de nouveaux modèles de gestion adaptés, incluant notamment la participation active de propriétaires traditionnels.

Durban constituera une tribune de création d'alliances stratégiques entre les aires protégées et d'autres secteurs comme le tourisme, l'exploitation forestière, l'approvisionnement en eau et l'exploitation minière. Ce Congrès devrait aussi mettre en place un ensemble d'initiatives à long terme pour les aires protégées d'Afrique.

Barrage en Irak

L'UNESCO a organisé une mission en Irak du 18 au 28 novembre 2002. Objectif : évaluer l'impact de l'inondation d'une vaste zone géographique sur des sites archéologiques, suite à la décision de construire un barrage sur le Tigre au sud de Mossoul d'ici 2006.

Le site d'Assour – première capitale de l'empire assyrien et centre religieux de l'Assyrie – a été proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial mais il est gravement menacé d'infiltrations d'eau et de suintements. Soixante-trois autres sites, recensés à ce jour dans les abords du bassin de retenue, doivent être inondés d'ici la fin de 2006.

Le Conseil d'Etat des Antiquités a lancé une campagne intensive de sauvetage des lieux de fouilles. Pour coordonner les travaux sur le terrain jusqu'en 2006, les autorités irakiennes comptent créer un centre de recherche local bien équipé pour l'ensemble du projet. Elles ont demandé pour cela l'assistance de l'UNESCO et comptent également faire appel à la communauté internationale.

L'assistance de l'UNESCO a été demandée pour planifier un projet de sauvetage dans les zones de fouilles et fournir des conseils spécialisés sur la possibilité de construire un mur de protection du site principal. Les résultats de la mission figureront dans le dossier de proposition d'inscription d'Assour, présenté par les autorités irakiennes selon une procédure d'urgence prévue au paragraphe 67 des Orientations, à étudier par le Comité à sa prochaine session en juin 2003.

Après une pause due au Congrès d'experts de Venise, la Lettre du patrimoine mondial reprend le dialogue avec les Ambassadeurs d'Etats parties membres du Comité.

Entretien avec l'Ambassadeur de l'Inde auprès de l'UNESCO

La Lettre a demandé à S.Exc. Mme Neelam D. Sabharwal, Ambassadeur et Déléguée permanente de l'Inde auprès de l'UNESCO, quel défi essentiel devait relever le Comité.

Le Comité a une position unique lui permettant de promouvoir la Convention du patrimoine mondial selon les principes d'équité, de coopération et de préoccupations communes de tous ses Etats parties.

Le Comité a réalisé un travail important en reconnaissant depuis 30 ans les nouveaux concepts de patrimoine culturel et naturel pour rendre la Liste du patrimoine mondial plus représentative. Mais, aujourd'hui encore, plus de 50% des sites sont dans une seule région. A mon avis, la solution ne consiste pas seulement à formuler de nouveaux critères mais à créer de nouveaux programmes et des processus anticipatifs pour améliorer l'assistance technique et développer les compétences spécialisées des pays sous-représentés.

Comment jugez-vous les réformes entreprises ?

Le Comité a pris plusieurs initiatives pour corriger le déséquilibre géographique, dont une décision de limiter à 30 le nombre de propositions d'inscription à titre expérimental.

Pourtant, une sélection du patrimoine mondial artificiellement fondée sur une approche de quota par pays passerait à côté du principe même du programme qu'il faut considérer dans une optique beaucoup plus large d'ancienneté, d'immensité, de diversité cultu-

relle, de richesse et de valeur du patrimoine. Au lieu de s'éloigner des principes de base, il est important d'allouer à ce programme des ressources proportionnées à son importance.

Selon vous, quelle est la voie à suivre pour la conservation du patrimoine ?

Les besoins en matière de conservation sont différents dans les pays en développement et dans le monde développé. Comme pour l'environnement, il faut trouver un équilibre entre les exigences de la conservation et du développement. Pour cela, il faut étudier des approches nouvelles et innovantes pour la conservation durable et la gestion du patrimoine.

Nous devons aussi reconnaître que la protection du patrimoine est un processus permanent. En fait, l'inscription sur la Liste est un lien vital dans ce processus. Bien que l'Inde, par exemple, dispose d'une organisation bien établie de préservation de l'environnement et du patrimoine archéologique, ainsi que d'une communauté non gouvernementale active d'experts, les programmes du patrimoine mondial ont réussi à renforcer l'engagement des responsables politiques en créant une prise de conscience dans les communautés et en renforçant les compétences pour la protection du patrimoine.

Entretien avec l'Ambassadeur d'Afrique du Sud auprès de l'UNESCO

La Lettre du patrimoine mondial a également rencontré S.Exc. Mme Thuthukile Edy Skweyiya, Ambassadeur d'Afrique du Sud en France et Déléguée permanente auprès de l'UNESCO.

L'Afrique du Sud a accueilli le Sommet mondial sur le développement durable en 2002 et s'apprête à recevoir le 5^e Congrès mondial des Parcs à Durban en septembre 2003. Quel lien y a-t-il pour vous entre patrimoine mondial et développement durable ?

L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial a beaucoup de retombées favorables. Les parcs naturels sont des endroits où les gens vivent, où ils vont chercher leur nourriture et leurs plantes médicinales. Les communautés locales ont été amenées à participer à la gestion de ces sites et cela a créé des emplois. L'éducation a sensibilisé la population à l'utilité de ces sites. Il y a aussi une promotion de l'écotourisme. C'est du développement durable.

Les nouveaux partenariats sont-ils une solution pour le patrimoine mondial ?

Les NPDA, nouveaux partenariats pour le développement en Afrique, confient aux Africains la responsabilité essentielle de l'avenir de l'Afrique. Les compétences techniques de la communauté internationale sont importantes. L'un des objectifs du prochain Congrès mondial des Parcs est un patrimoine africain durable grâce aux partenariats.

L'Afrique du Sud est un leader régional. Quel est votre rôle en matière de patrimoine mondial en Afrique australe ?

L'Afrique du Sud est une démocratie depuis 1994 mais, depuis 1990, date à laquelle les exilés ont pu revenir dans le pays, nous

inculquons les valeurs de préservation et de conservation. Nous avons beaucoup appris en exil à travers les contacts avec le Zimbabwe, le Mozambique, la Tanzanie et la Zambie. L'ANC a ensuite utilisé cette expérience pratique de développement du patrimoine.

Nous avons du retard en matière de patrimoine mondial mais nous avons déjà quatre sites sur la Liste, ce qui montre la détermination de notre gouvernement. Actuellement, nous mettons en commun nos connaissances, nos compétences spécialisées et nos ressources dans plusieurs domaines avec la Namibie et le Botswana, et prochainement avec le Lesotho. Nous avons également proposé, par l'intermédiaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe, la CDAA, une gestion commune des parcs naturels et l'ouverture des frontières pour permettre le libre passage des animaux et des gens.

Quel doit être le rôle de l'Afrique du Sud au Comité ?

Les Orientations font preuve d'un déséquilibre en faveur des pays développés. Nous devons faire des réformes pour tenir compte des pays en développement, les encourager à présenter des propositions d'inscription sur la Liste. Nous devrions avoir le même nombre de sites classés, dans le Sud comme dans le Nord.

Je voudrais simplement ajouter une chose. Nous n'estimons pas être des spécialistes de l'accueil de conférences mais nous espérons que les gens vont venir par milliers au Congrès mondial des Parcs ou aux événements organisés à cette occasion. Le patrimoine est la responsabilité de tous, dans le Nord et dans le Sud.



S.Exc. Mme Neelam D. Sabharwal, Ambassadeur de l'Inde



S.Exc. Mme Thuthukile Edy Skweyiya, Ambassadeur de l'Afrique du Sud



«Patrimoine partagé, responsabilité commune» vu par l'Ambassadeur d'Italie auprès de l'UNESCO

Devant le succès du Congrès international d'experts «Patrimoine mondial 2002 : héritage partagé, responsabilité commune» organisé par l'UNESCO avec le soutien du gouvernement italien et tenu en novembre 2002 à Venise, Italie pour le 30^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, la Lettre du patrimoine mondial a demandé à l'Ambassadeur et Délégué permanent d'Italie auprès de l'UNESCO, S. Exc. M. Francesco Caruso, un bilan de cette réunion et des neuf ateliers qui l'ont précédé.

La semaine d'activités à Venise et aux alentours a d'abord été un vrai hommage à la Convention et à sa vocation universelle de sauvegarde et de préservation du patrimoine culturel et naturel. Les ateliers et le congrès d'experts ont aussi montré la portée de la Convention dans des régions et pays non représentés auparavant. Enfin, une grande attention a été accordée au travail de la conservation et à son financement. Il est clair que pour envoyer des spécialistes sur le terrain, présenter des dossiers et des rapports de gestion, dispenser de la formation et renforcer les compétences, il faut davantage d'argent et de personnel. La contribution obligatoire des Etats parties, représentant 1 % de leurs cotisations annuelles à l'UNESCO, est manifestement insuffisante. Les fonds extrabudgétaires, comme le fonds-en-dépôt italien, sont importants. Pourtant, il devient de plus en plus nécessaire d'ouvrir la gestion de la Convention à des partenariats avec des groupes financiers, des banques et des entreprises privées. L'expérience de Venise a montré comment les secteurs public et privé peuvent et doivent travailler ensemble.

Le Congrès d'experts a été entièrement financé par le gouvernement italien, la région Vénétie et la province et la municipalité de Venise. J'ai été particulièrement satisfait de constater que d'autres villes d'Italie, avec le concours d'universités, ont participé à l'organisation des neuf ateliers qui ont précédé le Congrès, permettant ainsi un échange de connaissances scientifiques et techniques entre les quelque 550 participants.

En quoi ce Congrès vous a-t-il semblé important ?

Je pense que ce Congrès a eu un aspect politique important. Après le 11 septembre, il est devenu d'autant plus nécessaire d'affirmer la diversité culturelle et d'éviter l'uniformisation. Notre objectif est cependant d'éviter l'expansion de tous les «ismes». Le terrorisme et le fondamentalisme se développent là où il y a un manque de respect et de compréhension de la culture des autres. Améliorer la communication, c'est disposer d'un vecteur de culture permettant à chacun de prendre conscience de l'identité culturelle des autres.

Quelle suite apporter au Congrès ?

Le sous-Secrétaire d'Etat italien au Ministère de la culture, Nicola Bono, va inviter les Etats parties à participer à une journée de réunion complémentaire à la Villa d'Este à Tivoli, près de Rome. Nous pourrions ainsi poursuivre sur la lancée du Congrès d'experts et des neuf ateliers pour améliorer les échanges de vue et définir les meilleures solutions.



S. Exc. M. Francesco Caruso, Ambassadeur de l'Italie, avec le Directeur général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura

LA 13^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ICOMOS s'est tenue à Madrid, Espagne, du 1^{er} au 5 décembre et a élu ses responsables : **Président : MICHAEL PETZET ; Secrétaire général : DINU BUMBARU ; Secrétaire général adjoint : RAY BONDIN ; Trésorier général : GIORA SOLAR (également responsable du patrimoine mondial) ; Trésorier général adjoint : SHERIDAN BURKE ; Vice-Présidents : GUSTAVO ARAOZ, SHERIDAN BURKE, YUKIO NISHIMURA, CARLOS PERNAUT, CHRISTIANE SCHMUCKLE-MOLLARD.** Vingt et un membres élus constituent le Comité exécutif de l'ICOMOS.

Patrimoine moderne des Amériques

Près de 50 personnes ont assisté à une réunion régionale sur les Amériques, du 11 au 13 décembre 2002 à Monterrey, Mexique, organisée par le Centre du patrimoine mondial et l'Institut national mexicain d'Anthropologie et d'Histoire (INAH), avec le soutien du gouvernement néerlandais, des autorités du Nuevo Leon et de la ville de Monterrey.

Une vingtaine d'experts sélectionnés pour leur expérience professionnelle en conservation du patrimoine des XIX^e et XX^e siècles ont traité d'identification, protection et conservation des biens et des sites du patrimoine planifié et bâti des Amériques à cette époque.

Conformément à la Stratégie globale adoptée en 1994 par le Comité du patrimoine mondial pour une Liste du patrimoine mondial plus équilibrée et représentative, cette réunion d'experts était organisée autour d'une série d'exposés sur des biens et sites du patrimoine moderne des Amériques à travers des analyses comparatives et des exercices inductifs. L'objectif était de parvenir à une définition de questions générales liées



Participants à la réunion régionale sur le patrimoine moderne à Monterrey en Mexique

à l'identification et à la conservation du patrimoine moderne à travers un débat sur des cas réels. Des sites comme La Plata et Buenos Aires en Argentine, Aterro de Flamengo à Rio de Janeiro, Valparaíso au Chili, la Casa Estudio Luis Barragan à Mexico, les abords du canal à Panama et le système d'auto-route verte à Minneapolis entre autres ont fait l'objet d'études de cas.

La réunion a recommandé d'encourager le recensement et la sélection de biens du patrimoine moderne, appelant à déployer de nouveaux efforts pour inciter les Etats parties à inclure ce patrimoine moderne sur leur liste indicative. On a pu noter parmi les propositions, l'établissement d'un document de référence sur la modernité, la modernisation et les différentes expressions du patrimoine moderne pour les Amériques et les Caraïbes pour favoriser la compréhension, l'identification, la protection et le classement de ce patrimoine. Autre recommandation de la réunion : concevoir un ensemble d'indicateurs pour le suivi et la surveillance permanente des monuments, ensembles urbains, ouvrages industriels ou d'ingénierie, sites et paysages culturels du patrimoine moderne des XIX^e et XX^e siècles.

Décès de cinq défenseurs de la nature en RDC

Le programme UNESCO/FNU «Préservation de la biodiversité dans les régions de conflit armé», mené sur les cinq sites de République démocratique du Congo, vient de perdre cinq de ses responsables. Le 8 décembre 2002, Jean Nlamba, Karl Ruf et Kambale Saambili étaient sur une route près de Beni, RDC, lorsqu'un bus roulant à vive allure a heurté l'avant de leur véhicule, les tuant tous trois sur le coup. Quelques mois plus tôt, Jean Mafuko Girineza et Muhindo Mesi étaient décédés de mort naturelle.

Jean Nlamba était Coordinateur local du projet UNESCO/FNU/RDC depuis août 2002 et il devait diriger l'unité de coordination de Kinshasa en 2003. Il était honnête, fiable, excellent administrateur et défenseur engagé de la nature. Son décès est une grande perte pour le projet.

Karl Ruf était Directeur du projet de protection de la nature de Gilman International Conservation (GIC) pour la Réserve de faune à okapis, partenaire actif du programme UNESCO/FNU/RDC. Engagé dans la préservation en RDC depuis 1979, il avait trouvé des fonds pour rétablir la station d'élevage d'okapis à Epulu, gérait le projet de la GIC et avait pu trouver une aide supplémentaire auprès de l'Institut congolais de conservation de la nature. Il sera vivement regretté pour son travail, son sens du devoir, son humour et son esprit pratique.



Jean Nlamba, Kambale Saambili et Karl Ruf

Kambale Saambili Hyacinthe travaillait pour le projet de la GIC à Epulu depuis 1988, chargé du programme de recherche et, depuis 2000, Responsable du programme et de la recherche. Selon un de ses collègues, «c'était un vrai professionnel».

Jean Mafuko Girineza, décédé en mars 2002 d'une tumeur au foie, était gardien en chef au Parc national de la Garamba. Quand la première guerre civile a éclaté en 1996, il est resté au Parc en dépit des risques personnels considérables et il a pu ré-instaurer les patrouilles de lutte contre le braconnage malgré la présence dans le Parc des forces d'occupation qui avaient désarmé les gardes. Pendant un an et demi, il a fait partie de l'unité de coordination du projet de l'UNESCO.

Le spécialiste de la protection de la nature Muhindo Mesi, est décédé d'une longue maladie en septembre 2002. Il était très respecté et possédait une vaste expérience acquise sur les sites du patrimoine mondial de la Garamba et des Virunga.

Nous voudrions rendre hommage à ces cinq collègues de valeur et saluer leur travail. Nous adressons tous nos sentiments de sympathie à leurs familles.

Parc national du Simen

Patrimoine mondial en péril



Le Parc national du Simen (Ethiopie)

Le Parc national du Simen accueille une population en diminution de l'un des animaux les plus rares du monde, le *Walia ibex*, sorte de chèvre que l'on ne trouve nulle part ailleurs au monde. Situé dans l'Etat d'Amhara, dans le nord-ouest de l'Ethiopie, le Parc national du Simen est aussi la seule aire protégée abritant les espèces endémiques rares du renard du Simen et du babouin *gelada*, des espèces ornithologiques intéressantes comme le vautour barbu et la buse augure, ainsi que vingt espèces de plantes endémiques.

Depuis l'inscription du Parc sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 1978, sa direction s'est fermement engagée à protéger le site. Pourtant, les 17 ans de guerre civile, le tourisme, le braconnage, la construction de routes, l'augmentation de la population dans le périmètre du site et les activités agricoles intensives, ainsi que le surpâturage du bétail domestique, ne cessent de porter atteinte à ses valeurs de patrimoine mondial qui continuent à décliner.

Le *Walia ibex* menacé d'extinction trouve une certaine protection naturelle dans les escarpements raides près de la limite est du Parc. De grandes étendues de l'habitat afro-alpin unique de la région, repaire principal des loups d'Ethiopie, sont toujours en dehors du site. Quelques efforts sont faits actuellement pour réduire le braconnage de l'*ibex* et protéger le loup en modifiant les limites du Parc, mais aucun régime de suivi systématique des mouvements de la faune sauvage n'est encore en place.

Une mission Centre du patrimoine mondial-UICN d'avril 2001 a conclu que les conditions environnementales et les activités de conservation ne s'étaient pas encore suffisamment améliorées pour considérer le Parc comme hors de danger. En décembre 2001, le Comité a adopté des données de référence précises (dont un réalignement des limites du Parc pour étendre les habitats indigènes du *Walia ibex* et du renard du Simen ; la réinstallation des villageois en provenance de la zone centrale ; et le réaménagement de la circulation à l'intérieur du Parc), comme base pour le futur suivi de l'amélioration de l'état de conservation du Simen. Le Comité a prié instamment l'Etat partie et ses partenaires au niveau du site de reconnaître la nécessité de mettre le projet en œuvre en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales.

Le Comité a recommandé que le Centre et l'UICN collaborent avec l'Ethiopie pour sensibiliser l'opinion internationale et mobiliser les ressources financières indispensables aux mesures de réhabilitation pour assurer le retrait éventuel du site de la Liste du patrimoine mondial en péril dès que possible.

Dans le cadre de la Stratégie globale, un **Atelier sur des propositions d'inscription potentielles d'Asie centrale au patrimoine mondial naturel et mixte**, s'est tenu à Almaty, Kazakhstan, du 16 au 19 décembre pour aider le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan à recenser des sites naturels et mixtes susceptibles de classement. Trente-cinq représentants des Etats parties d'Asie centrale y ont participé, ainsi que des spécialistes et des représentants de l'UICN, de l'ICOMOS et du WWF.

Les deux villes hanséatiques de Stralsund et Wismar (récemment inscrites sur la Liste du patrimoine mondial) ont créé la **Fondation allemande du patrimoine mondial** pour aider financièrement les sites du patrimoine mondial ou des sites potentiels à établir leurs dossiers d'inscription. Deux projets ont déjà réalisés en Mongolie et en Ukraine. Les villes, communautés et partenaires privés peuvent contacter à ce sujet Brigitte Mayerhofer +49-80-30765101 info@welterbestiftung.de, ou consulter la page d'accueil de la Fondation à www.welterbestiftung.de.

Les candidatures sont maintenant acceptées pour les **Prix UNESCO Asie-Pacifique 2003 de conservation du patrimoine culturel**. Les projets réalisés ces dix dernières années concernant des monuments de plus de 50 ans peuvent concourir. Informations : <http://www.unescobbk.org/culture/heritageawards>. Date limite : 31 mars 2003.

Les deux premiers numéros des Manuels et Dossiers du patrimoine mondial sont maintenant disponibles. L'ouvrage du consultant Arthur Pedersen, **Managing Tourism at World Heritage Sites: a Practical Manual for World Heritage Site Managers** présente une synthèse des publications sur le tourisme et la gestion des visiteurs dans un contexte de tourisme durable, accompagnée de conseils pratiques et de méthodes de gestion à l'intention des responsables de sites du patrimoine mondial. Quant à **Investing in World Heritage: Past Achievements, Future Ambitions, a Guide to International Assistance**, publié sous la direction du Directeur-adjoint du Centre, Minja Yang, et documenté et écrit par Jehanne Phares et Cynthia Guttman, il est centré sur l'assistance internationale accordée par le Fonds du patrimoine mondial, dont il détaille les activités et les réalisations. Pour obtenir l'un ou l'autre de ces documents, s'adresser à wh-info@unesco.org.

Qui fait quoi ?

Du 5 au 7 décembre, **Francesco Bandarin**, Directeur du Centre du patrimoine mondial, a assisté au séminaire «Protéger le patrimoine culturel et naturel dans l'hémisphère occidental : passé et futur», organisé par le Center for Urban Development Studies (CUDS) de l'Harvard Graduate School of Design, en coopération avec US/ICOMOS et le Centre. Ce séminaire a été ouvert par **Ismail Serageldin**, Directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie, Egypte, et animé par **François Vigier**, Directeur du CUDS. Le 3 décembre, M. Bandarin a assisté à l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à l'Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel. **Tamás Fejérdy**, Président du Comité du patrimoine mondial, ainsi que la Présidente du Parlement hongrois, **Katalin Szily**, le Ministre de la Culture **Gabor Gorgey**, et le Président du Comité national hongrois du patrimoine mondial, **Kalman Varga**, ont pris la parole aux célébrations commémoratives de l'anniversaire de la *Convention* à Budapest, en décembre. Selon M. Fejérdy, ces célébrations dans l'esprit de la Déclaration de Budapest «ont été une occasion de développer la communication et de sensibiliser le public aux questions du patrimoine mondial.» Du 2 au 12 janvier, M. Bandarin est allé à Cuba étudier l'état de conservation des sites du patrimoine mondial. Il y a rencontré **Marta Arjona**, Présidente du Conseil national du patrimoine culturel et **Eusebio Leal**, historien de La Havane, ainsi que le Directeur du bureau régional de l'UNESCO pour la culture, M. **Francisco Lacayo Parajón**. La Directrice-adjointe du Centre, **Minja Yang**, a participé à un séminaire sur le Forum des villes du patrimoine mondial, en janvier à Luxembourg, où elle a rencontré **Guy Dockendorf**, Directeur général du Ministère de la Culture. Dans le cadre de la Convention France-UNESCO, elle s'est rendue au Bénin du 13 au 21 janvier pour aider à établir un dossier de proposition d'inscription. Elle est allée à New Delhi du 25 au 30 novembre, au séminaire national sur les rapports périodiques, organisé par l'Archeological Survey of India. **Natarajan Ishwaran**, Chef de l'Unité du patrimoine naturel, s'est rendu aux Etats-Unis du 29 janvier au 4 février pour y rencontrer des responsables de la FNU et d'autres partenaires. **Carmen Negrin**, Chef de l'Unité Amérique latine au Centre, ainsi que l'Expert associé **Marjaana Kokkonen**, ont été à Bonaire, Antilles néerlandaises, et à Caracas et Los Roques, Venezuela, du 5 au 9 décembre pour discuter avec les autorités d'une proposition

d'inscription marine transfrontalière dans les Caraïbes australes. Du 1^{er} au 4 décembre, Mme Negrin était à Curaçao, Antilles néerlandaises, à la célébration du 5^e anniversaire de l'inscription de Willemstad sur la Liste. **Sarah Titchen**, Chef de l'Unité de politique générale et de mise en œuvre statutaire du Centre, et **Maria-Luisa Bascur**, consultante, ont assisté à une réunion d'experts à Bruxelles du 9 au 12 décembre sur un projet de déclaration concernant la destruction délibérée de patrimoine culturel. **Mechtild Rössler**, Chef de l'Unité Europe et Amérique du Nord, a participé à la première réunion sur l'établissement de rapports périodiques pour la région Europe organisée par le Canada et les Etats-Unis, en présence de gestionnaires de sites et de personnel du National Park Service et de Parcs Canada à Los Angeles, Etats-Unis, du 13 au 16 janvier. Elle a assisté à la conférence sur «L'architecture et le design contemporains dans les zones urbaines historiques» à Riga, Lettonie, du 5 au 7 décembre. **Jean-Marie Vincent** et **Marie-Noël Tournoux**, de la Convention France/UNESCO étaient à Riga le 20 décembre pour le séminaire «Préservation et développement actuels et futurs du centre historique de Riga». **Junko Taniguchi**, de l'Unité Asie du Centre, était en Afghanistan du 19 au 25 janvier pour établir les dossiers d'inscription de la Vallée de Bamiyan, Nu Gunbad et Bandi e Amir, et organiser une activité de formation avec les autorités afghanes et le Bureau de l'UNESCO à Kaboul. Le 10 janvier, elle était à Tokyo pour discuter avec la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC) du projet de conservation et d'aménagement touristique pour Ajanta-Ellora, et de la coopération future entre le Centre et la JBIC. **Giovanni Boccardi**, Chef de l'Unité des Etats arabes au Centre, et **Mario Hernandez**, spécialiste de la gestion de l'information au Centre, sont allées dans les Emirats Arabes Unis du 9 au 15 janvier pour rencontrer des personnalités et discuter de l'application de la *Convention*, ratifiée en 2001 par les EAU. **Fernando Brugman** a rejoint le Centre en septembre 2002 comme Expert associé des Pays-Bas. Spécialisé en relations internationales et histoire, il travaille actuellement sur l'état de conservation des sites espagnols et l'établissement de rapports périodiques pour la région Europe/Amerique du Nord.



Fernando Brugman



La Revue du patrimoine mondial n°28, décembre 2002. L'article principal de ce numéro traite des sites du Patrimoine industriel en Grande-Bretagne d'Ironbridge à New Lanark, qui témoignent de la révolution industrielle. Au sommaire également : Kairouan, première ville sainte du Maghreb ; les quatre vastes Forêts tropicales humides sur la plaque australienne ; Le Kremlin de Kazan, seule forteresse tatare subsistant encore dans la Fédération de Russie ; et Monte Alban, site archéologique précolombien.

Tenez-vous au courant des questions concernant le patrimoine mondial et contribuez à le soutenir en vous abonnant à la Revue du Patrimoine Mondial de l'UNESCO (disponible en anglais, français et espagnol) :

Ediciones San Marcos
Alcántara 11, 28006 Madrid, Spain
tel: 34 91 431 43 19 - fax: 34 91 431 65 39
e-mail: suscripciones@ediciones-sanmarcos.com
<http://worldheritagereview.org>



17 au 22 mars

6^e session extraordinaire du Comité du patrimoine mondial, Siège de l'UNESCO. Paris.
Informations : n.dhumal@unesco.org

26 au 30 mars

Conférence sur les aires protégées dans le contexte méditerranéen : Renforcer les initiatives régionales et les partenariats pour l'utilisation rationnelle des aires naturelles. (Centre de l'UICN pour la coopération méditerranéenne, Ministère de l'Environnement de la Région Andalousie, Ministère espagnol de l'Environnement). Madrid, Espagne.
Informations : uicnmed@iucn.org

29 au 31 mars

Séminaire régional sur la conservation des constructions en terre. (Gouvernement omanais, CRAterre). Mascate, Oman.
Informations : m.raabe@unesco.org

24 au 26 avril

6^e colloque international de l'ICOMOS : Gérer les conflits et la conservation dans les villes historiques – Intégrer la conservation au tourisme, au développement et à la politique générale. Annapolis, Maryland, Etats-Unis.
Informations : symposium@usicomos.org, fax: 1-202-842-1861, <http://www.icomos.org/usicomos/>

7 au 10 mai

3^e conférence du Réseau européen du patrimoine et 1^{ère} conférence commune du Réseau européen du patrimoine et du Réseau du patrimoine mondial. Nicosie, Chypre.
Informations : c.delsol@unesco.org

22 au 24 mai

Conférence sur le patrimoine mondial. (Commission nationale néerlandaise, Ministère de l'Education et de la Culture). Amsterdam, Pays-Bas.
Informations : scunesco@nuffic.nl

25 au 29 mai

40^e congrès annuel de l'IFLA : Le défi des paysages. Calgary, Alberta.
Informations : <http://www.ifla2003.com>

Patrimoine Mondial

la lettre

Editeur : Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France
Fax : +33(0)1 45 68 55 70
<http://whc.unesco.org>
e-mail : wheditor@unesco.org

Rédaction : Barbara Giudice

Coordination : Vesna Vujicic-Lugassy
(e-mail : v.vujicic@unesco.org)

Assistance : Karalyn Schenk

Traduction anglais-français : Sabine de Valence

Conception graphique : Nadia Gibson / Grace Hodeir

Impression : UNESCO
ISSN : 1020-0614

Cette Lettre est disponible sur demande en deux versions :
Imprimée :
écrire au Centre du patrimoine mondial
Web :
<http://whc.unesco.org/news/index-fr.htm>